

## **Philippe VIGOUROUX**

---

Né en août 1955, formé à l'ENSP et titulaire d'une Maîtrise de droit des affaires de Paris II Assas, Philippe Vigouroux a débuté sa carrière en 1981 au CHU de Tours comme Assistant de direction, établissement où il assumera successivement la responsabilité de la direction du pôle mère-enfant (1984), du plan et des affaires juridiques (1990) puis de l'hôpital Bretonneau et des services de psychiatrie. En 1992, il devient directeur du CH de Sablé-sur-Sarthe puis directeur général adjoint du CHU de Bordeaux en 1997 où il exerce jusqu'en 2004. De 2004 à 2008, il prend en charge la direction générale du CHU de Limoges avant d'être nommé par décret à la tête du CHU de Nancy en avril 2008. Depuis le 2er février 2013, il est à la tête du CHU de Bordeaux.

Philippe Vigouroux a été élu secrétaire général adjoint (2007) puis vice-président (décembre 2010 puis réélu en janvier 2013) de la Conférence des directeurs généraux de CHU. Il a été élu vice-président de la FHF Aquitaine en juillet 2013.

A son actif : la corédaction d'un rapport intitulé « Un programme pour la gériatrie » sur l'impact du vieillissement de la population sur le fonctionnement des hôpitaux (2006) à la demande du ministre de la santé et des solidarités et du ministre délégué aux personnes âgées, et la participation à la Commission Alzheimer (2007).

Chargé des questions de recherche au sein de la Conférence des Directeurs généraux de CHU, il est :

- Membre du Conseil d'administration de l'Institut de la santé et de la recherche médicale (INSERM), depuis décembre 2013
- Membre du Conseil d'administration de l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN), depuis décembre 2013
- Vice-Président du Comité National de coordination de la recherche des CHU (CNCR), depuis décembre 2013

Philippe Vigouroux est l'auteur de divers articles dont le dernier en date est intitulé « Comment adapter la prise en charge des personnes âgées en établissements de santé » publié dans La Revue hospitalière de France (juillet/août 2014/n°559 pp.56-65).

Il est Chevalier de la Légion d'Honneur (2010).